

# Rapport d'activité 2016

Assemblée générale  
ordinaire  
18 mai 2017



# SOMMAIRE

<b>Rapport Moral</b>	<b>p. 4</b>
<b>Rapport d'Activité</b>	<b>p. 7</b>
- Animation / Valorisation	p. 7
- Formation / Diagnostic / Appui à l'évolution de l'offre	p. 13
- Observation / Recherche	p. 21
- Convention avec l'ARS	p. 23
- Cotisation / Contribution	p. 32
- Service Emploi	p. 35
<b>Rapport financier</b>	<b>p. 36</b>

# RAPPORT MORAL

## Place à l'innovation médico-sociale pilotée par les bénéficiaires !

Une récente livraison de la revue Silence<sup>1</sup> affichait un définitif « Rien sur nous sans nous ! » pour décrire les multiples expériences de gestion des innovations sociales par les bénéficiaires eux-mêmes dans différents pays. Bien entendu, les pays nordiques sont les plus cités ! Revenant sur l'année 2016, en demi-teinte pour le CREAL, je ne me sens pas d'humeur à la commenter avec les lunettes du Président, mais j'ai plutôt envie de m'attarder sur ce que j'ai découvert et appris durant cette année en arpétant les associations, les établissements, les équipes durant de nombreuses interventions ou visites. J'y ai aussi, et surtout, rencontré de nombreux usagers. J'y ai rencontré ce que j'ai vu aussi par ailleurs sur Internet, et ce que me disent également les micro-entrepreneurs qu'assure la Fondation « Les entrepreneurs de la Cité » : les personnes vulnérables ne veulent plus d'une aide pensée par d'autres, elles veulent contribuer à définir le service qui leur est rendu, elles veulent co-construire leur accompagnement.

Ce que beaucoup appellent l'auto-détermination ou encore la « pair-émulation<sup>2</sup> » n'est autre que la quête quotidienne, par tous les moyens disponibles, du sens et de la maîtrise de sa vie, quelles qu'en soient les blessures. Les familles qui échangent leurs savoirs concernant leur enfant polyhandicapé ou atteint d'une pathologie rare, celles qui dépassent aujourd'hui en connaissances les professionnels de l'autisme, ont toutes en commun une volonté d'entraide qu'elles souhaitent voir reconnue et soutenue. De multiples expériences de forums d'usagers montrent le formidable potentiel de compétences qui ne demandent qu'à s'exprimer.

Cette aspiration, ce mouvement discret et déterminé, m'ont convaincu que les principaux changements qui vont atteindre le secteur médico-social ne sont pas encore advenus dans nos associations, nos établissements : un changement radical de nos postures, et, partant, de la conception elle-même des processus d'innovation doit se produire, parce qu'il est attendu avec impatience par les bénéficiaires. Ce constat concerne les missions du CREAL d'une manière centrale.

Un chercheur et enseignant en management très connu aux Etats-Unis, Eric von HIPPEL<sup>3</sup>, estime que nous sommes au milieu du plus grand changement de paradigme dans le management<sup>4</sup> depuis des décennies, en passant d'une innovation centrée sur les producteurs à une innovation centrée sur les utilisateurs. Pour lui, la théorie de Schumpeter<sup>5</sup> n'est plus d'actualité, qui prétendait que « *ce sont les producteurs qui initient le changement économique et, si nécessaire, éduquent les consommateurs qui les suivent* ». Dans cette théorie, seuls les producteurs auraient les possibilités (notamment économiques) pour innover. Les recherches actuelles montrent que ce n'est plus le cas aujourd'hui. Pour Eric von HIPPEL, l'innovation des

---

<sup>1</sup> Silence n° 451, décembre 2016. Lire en particulier le très bel article d'Eve GARDIEN, « Handicaps : être représenté-e par soi-même, un combat peu connu ».

<sup>2</sup> Voir la culture du « Self Help » dans les pays anglo-saxons.

<sup>3</sup> Enseignant au MIT, auteur de nombreux ouvrages sur le « consommateur-innovateur ». Lire en particulier Eric von HIPPEL, 2017, Free Innovation. Cambridge MA : MIT Press.

<sup>4</sup> Un de plus ! Décidément, cela commence à faire beaucoup !

<sup>5</sup> Dans *La Théorie du développement économique* (1934)

producteurs est peu à peu supplantée par celle des *Leads users*, les « utilisateurs pilotes ».

Aujourd'hui, l'innovation suit très souvent ce circuit : les utilisateurs pilotes innovent au tout début du cycle d'innovation. Ils sont ensuite copiés et adoptés par d'autres utilisateurs, qui améliorent l'innovation. Les entrepreneurs ont le plus souvent du mal à comprendre le besoin, la demande, et les aspirations<sup>6</sup> qu'expriment les primo-utilisateurs. Et quand enfin les entrepreneurs prennent le relais, ils oublient rapidement d'où vient l'innovation, d'autant plus que les utilisateurs pilotes ne sont pas encouragés à communiquer sur leurs réalisations, ni à en revendiquer la propriété intellectuelle ! Eric von HIPPEL donne de très nombreux exemples<sup>7</sup> en médecine : pour lui, 81% des innovations importantes dans les technologies médicales (notamment en imagerie) proviennent d'utilisateurs plutôt que de producteurs.

Ce qui se passe dans le domaine de l'innovation technologique est assez largement transposable à celui de l'innovation sociale.

En effet, plus près de notre domaine, de nombreuses innovations de soins (y compris dans les modes d'accueil à l'hôpital) dans le domaine du SIDA, ont été initiées par les patients eux-mêmes, parfois sur un mode revendicatif qui a bousculé les pratiques médicales. Les mêmes constats peuvent être faits pour toutes les innovations induites par un vaste mouvement d'autogestion de structures résidentielles ou d'habitats adaptés créés par les bénéficiaires, qui ne veulent plus finir leurs jours en EHPAD.

Mais les habitudes mentales ont la peau dure : nous restons encore aujourd'hui persuadés que ce sont les entrepreneurs (ou, dans le champ médico-social, les organismes gestionnaires) qui produisent l'innovation<sup>8</sup>, et dans notre secteur, ces représentations sont renforcées par l'idée que le monde associatif est innovant par définition !

Pourtant, ce sont les utilisateurs qui innovent aujourd'hui. Il faut voir sur Internet les nombreux réseaux de parents, ou de personnes handicapées qui cherchent de façon collaborative de nouvelles solutions à leurs problèmes. Ils collaborent entre eux, évaluent, répliquent et améliorent leurs productions dans une logique de diffusion de pair à pair. La diffusion est très horizontale, dans un processus d'adoption, de copie, de reproduction, d'amélioration collaborative. C'est seulement ensuite que le système prend le relais.

### **Il n'y a pas d'innovation sans collaboration résolument ouverte entre les utilisateurs, les professionnels et les aidants**

Dans les technologies de pointe, les communautés d'utilisateurs se mettent désormais à concurrencer les producteurs. Eric von HIPPEL prend l'exemple du kitesurfing, un marché complètement créé par les utilisateurs. Dès que le marché a commencé à exister, les

---

<sup>6</sup> Voir le domaine significatif des objets ou aides techniques adapté au sport pour les personnes handicapées

<sup>7</sup> Dans « Les sources de l'innovation ». En anglais : Eric von HIPPEL, *The Sources of Innovation*. Oxford University Press, New York, 1988.

<sup>8</sup> Voir Claude VOLKMAR, Tribune : « Donner le pouvoir d'agir aux personnes handicapées », *Direction(s)* n° 146, octobre 2016.

producteurs ont tenté de prendre la place des utilisateurs... Mais ceux-ci ont continué à publier leurs modèles sur Internet. Les producteurs ont finalement accepté de laisser les utilisateurs concevoir les modèles et se sont concentrés sur la production industrielle. En fait, estime Eric von HIPPEL, il n'y a pas d'innovation sans collaboration. « *Les opportunités d'innovations s'accroissent par la collaboration* ». Les mêmes tendances sont apparues dans le domaine de l'autisme, où les parents ont souvent poussé les professionnels à quitter leurs pratiques classiques, et ont orienté les travaux de recherche. Ce sont également les sportifs handicapés qui ont permis une modification radicale de la conception et du design de nombreuses aides techniques. L'exercice du droit des personnes déficientes intellectuelles à disposer de leur argent de manière sécurisée a rendu les banquiers inventifs. Enfin, comment ne pas voir le potentiel d'autonomie et d'amélioration de la participation sociale des personnes handicapées dans l'utilisation de nombreuses applications qui peuvent les rendre moins dépendantes de leurs aidants et accompagnants ?

### **Les politiques d'innovation doivent favoriser la collaboration entre utilisateurs et producteurs de services, y compris dans le secteur médico-social**

Avec l'internet, la multiplication des connaissances Open Source, les utilisateurs partagent de plus en plus de choses.

Ce qui est vrai dans le domaine technologique doit advenir également dans le champ de l'innovation sociale et médico-sociale. De nombreux freins existent encore, malgré les nombreuses preuves de l'inventivité et de la détermination des personnes qui bénéficient de nos services : les postures professionnelles, encore parfois très descendantes, les pratiques managériales, qui privilégient encore trop souvent les organisations verticales...Mais surtout, c'est le statut de « clientèle captive » des bénéficiaires (pas de droit de « choisir » et d'exit tant que nous serons dans une logique de « places ») qui constitue un obstacle majeur.

Il y a là une voie à emprunter pour le CREA<sup>9</sup> : découvrir, soutenir, valoriser, évaluer, modéliser, aider à transférer les innovations, trop souvent discrètes, qui surgissent sur le terrain, à condition d'écouter les bénéficiaires, et de les encourager à déployer leurs idées. C'est dans les associations et dans les services que se trouvent aujourd'hui les Fab'labs ou autres Living'Labs !

#### **Jean-Pierre CLAVERANNE**

Président du CREA Auvergne-Rhône-Alpes

---

<sup>9</sup> Voir l'ORAIDA, animé par le CRIAS Mieux Vivre

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

## Animation / Valorisation

### COMMISSIONS ET GROUPES DE TRAVAIL

- **Commission Handicap et Scolarité, animée par Patrick GUYOTOT, puis par Prisca LENZEELE**

La commission Handicap et Scolarité a été dans l'incapacité de se réunir durant l'année 2016 et sera réactivée en 2017 dans le cadre des travaux confiés pour la mise en œuvre de la convention ARS Auvergne Rhône Alpes et la région académique concernant l'inclusion scolaire des enfants en situation de handicap.

- **Groupe de travail « Guide TRICARD », animé par Claude VOLKMAR**

Ce groupe de travail est issu du « temps fort » de l'ARS, organisé le 25 juin 2015 sur la gestion des risques. Suite à la décision de l'IGAS de rendre public le Guide de contrôle des Etablissements et services sociaux et médicosociaux, un groupe de Directeurs Généraux et de Responsables Qualité et Gestion des risques a considéré que cet outil pouvait constituer un support pertinent de contrôle interne des principales fonctions des établissements et services ainsi que de la gouvernance. Le groupe, comprenant la Directrice de l'Autonomie de l'ARS, engage un travail de pédagogie en direction des opérateurs de la région, pour une utilisation effective du Guide, et son adaptation aux développements d'une culture positive et partagée du contrôle.

- **L'espace de réflexion éthique (ERE), animé par Patrick PELEGE**

L'espace de réflexion éthique est destiné à apporter une base réflexive et des avis dans de nombreuses situations paradoxales vécues par les professionnels dans leur activité quotidienne, que ce soit à titre individuel ou au sein des équipes.

Par cette initiative, le CREAI Auvergne-Rhône-Alpes et le CRIAS Mieux Vivre entendent réunir des ressources et compétences pluridisciplinaires pour échanger à propos de situations – problèmes qui sollicitent une aide à la décision appuyée sur une réflexion d'ordre éthique, juridique et philosophique.

La réflexion éthique est omniprésente au sein des ESMS ; Il ne s'agit pas de se substituer ou de rajouter une instance sur des thématiques déjà traitées par d'autres mais d'avoir une approche transdisciplinaire et transversale, au regard de l'étendue des champs du secteur social et médico-social : celui du handicap, de la protection de l'enfance et de l'adolescence, de la gérontologie et de la précarité.

L'Espace éthique propose également une aide à l'introduction d'une démarche éthique au sein même des établissements sociaux et médico-sociaux, et des dispositifs susceptibles de la pérenniser. Il est intervenu à cet effet à deux reprises cette année dans des ESMS.

En 2016, les experts de l'ERE se sont réunis à quatre reprises. L'ERE a consolidé et élargi son

assise et son fonctionnement, et a établi des passerelles et des rencontres avec d'autres comités éthiques : celui de la FNARS, de l'ADSEA 69, de la fondation du Prado, etc.

La pluridisciplinarité de cette instance de réflexion étant indispensable afin de nourrir un débat et la qualité de ses avis, la composition du groupe actuel d'experts doit encore être étoffée.

## ÉVÈNEMENTS

- **31 mai** : Journée d'étude CREAM / AST Grand Lyon « La santé au travail dans le secteur médico-social : Quelles ressources pour la prévention des risques psychosociaux ? » 120 participants.
- **21 septembre** : Journée « Temps fort » de l'ARS et Rectorats, co-organisée par le CREAM. « Pour une coopération renforcée en faveur de l'inclusion scolaire des enfants en situation de handicap ». 391 participants.
- **30 septembre** : Journée régionale « L'évaluation participative au service de la prévention ». 138 participants.
- **4 novembre** : « Le secret professionnel et le partage d'information à caractère secret dans les secteurs sociaux et médico-sociaux : Principes juridiques et Ethiques ». 127 participants.

## ACTIONS D'INFORMATION DE SENSIBILISATION AUPRÈS DES ADHÉRENTS

Les thématiques des interventions d'information ou de sensibilisation offertes aux adhérents par le CREAM Auvergne-Rhône-Alpes :

- L'actualité de l'ANESM et de l'évaluation interne et externe,
- Utiliser le rapport d'évaluation externe,
- Se préparer à un appel à projet,
- Installer la bientraitance,
- Penser les collaborations sur un territoire,
- L'évolution des attentes, l'évolution de l'offre,
- Développer une offre de service innovante, dans une logique de plate-forme,
- Penser des parcours inclusifs, et leur coordination,
- L'adaptation de l'accompagnement au vieillissement des personnes accueillies,
- Reconnaître et soutenir les proches-aidants,
- La responsabilité des administrateurs,
- La cohabitation des populations à besoins différents dans les établissements et services,
- Installer la réflexion éthique,



- La réforme de la tarification (SERAFIN-PH) et ses conséquences.
- De nouveaux territoires de parcours pour les personnes en situation de handicap
- Une définition des besoins fondamentaux de l'enfant en protection de l'enfance

## CONTRIBUTIONS ET PUBLICATIONS

- Le vendredi 15 janvier 2016 : *approche sociologique des conduites addictives : entre addiction et interdiction* ; Association des psychologues de la région Poitou Charentes , Poitiers : 160 participants (Patrick PELEGE)
- Le mardi 9 février 2016 : *intervention sur adolescence et adulescence*, DIU Ados Difficiles, CH Le Vinatier : 40 participants (Patrick PELEGE)
- Le mardi 1 mars 2016 : comparaison des méthodes de prospective FEGAPEI/CNAPE (Claude VOLKMAR)
- Le jeudi 10 mars 2016, Paris, Ministère des familles, de l'enfance et des droits des femmes « Prévention des maltraitances et des négligences à partir de l'évaluation des informations préoccupantes » (Éliane CORBET, avec Joëlle NICOLETTA, CD des Côtes d'Armor)
- Le mardi 11 mars 2016 : *adolescence et conduites à risques*, DU de psychopathologie, HFME : 35 participants (Patrick PELEGE)
- Le mercredi 22 mars 2016 : *débat sur santé des adolescents*, MDA du Rhône : 40 participants (Patrick PELEGE)
- Le jeudi 24 mars 2016 : *intervention sur approche sociologique des addictions*, journée régionale organisée par le CSAPA d'ARIA ,Lyon 130 participants ((Patrick PELEGE)
- Le jeudi 24 mars 2016, ADSEA de la Loire, Montrond-les-Bains, participation à la table ronde (Éliane CORBET)
- IDEFIE, mars 2016 : note technique sur l'expertise internationale concernant le handicap (Claude VOLKMAR)
- Les mercredi et jeudi 30 et 31 mars 2016 : l'innovation sociale et médico-sociale accompagnée par l'ORAIDA, colloque national UNIOPSS, Montpellier (Claude VOLKMAR)
- Le mercredi 30 mars 2016 : *Approche psycho sociale de la souffrance au travail et de la gestion des risques* , ARIMC , Lyon, : 40 participants (cadres et IRP) : (Patrick PELEGE)
- Le jeudi 31 mars 2016 : contribution au colloque départemental 07 sur le Harcèlement à l'école » , académie de Grenoble, : 250 participants, (Patrick PELEGE)
- Le mercredi 6 avril 2016 : *intervention sociologie de la famille*, club Rotary du 9 ème, Lyon : 30 participants ((Patrick PELEGE)
- Le jeudi 7 avril 2016 : conférence à la journée associative des PEP SRA : les mutations du secteur social et médico-social, Valence (Claude VOLKMAR)

- Le jeudi 7 avril 2016, CRSA commission spécialisée médico-sociale, exposé « Handicap et protection de l'enfance » (Éliane CORBET)
- Le vendredi 8 avril 2016 : Ville de Valence : intervention formation adultes relais sur le baroque de l'adolescence : 35 professionnels (Patrick PELEGE)
- Le lundi 2 mai 2016, ARHM, Lyon, journée associative, exposé « De nouveaux territoires de parcours pour les personnes en situation de handicap » (Éliane CORBET)
- Le vendredi 11 mai 2016 : journée IREPS/ Rectorat de Lyon sur *Anthropologie de la sexualité et codes culturels et familiaux* : 130 professionnels (Patrick PELEGE)
- Le mercredi 25 mai 2016, Limoges, CREA Limousin, conférence, « L'évaluation participative en protection de l'enfance » (Éliane CORBET)
- Le mardi 31 mai 2016, Paris, Journée d'étude ONPE, restitution de recherches Maltraitements aujourd'hui : comprendre les évolutions pour mieux y répondre, exposé « Le temps de l'évaluation, mettre les mots sur la situation » (Éliane CORBET avec Nadège SEVERAC sociologue consultante, Rachelle LE DUFF, CREA de Bretagne et Joëlle NICOLETTA, CD des Côtes d'Armor)
- Le jeudi 2 juin 2016, St Brieux, CD des Côtes d'Armor, restitution en direction des professionnels du département des Côtes d'Armor, partenaire de la recherche « Appréciation des situations de maltraitements intrafamiliales » (Éliane CORBET)
- Le mardi 7 juin 2016 : Conférence téléphonique CETAF sur *Adolescence et sexualité*, 100 participants, (Patrick PELEGE)
- Le 20 juin 2016, St Etienne, ADIMC 42, Journée associative, Les besoins des personnes handicapées vieillissantes,) (Éliane CORBET)
- Le mercredi 13 juillet 2016 : contribution à la convention Associations/MDMPH (Claude VOLKMAR)
- Le mercredi 13 juillet 2016, Nancy, séminaire ANCREAI, conférence « La loi de protection de l'enfant, enjeux et défis. Les CREA dans l'accompagnement de sa mise en œuvre » (Éliane CORBET)
- Lundi 5 septembre 2016 : table ronde sur *ados et conduites à risques*, DU psychopatho des ados, HFME : 35 participants ((Patrick PELEGE)
- Le vendredi 9 septembre 2016 : Conférence téléphonique CETAF sur *Adolescence et sexualité*, 100 participants, (Patrick PELEGE)
- Le vendredi 9 septembre 2016 : Rencontre SERAFIN-PH, Aix-les-Bains, conférence : les utilisations concrètes des nomenclatures (Claude VOLKMAR)
- Le mardi 27 septembre 2016, Paris, colloque organisé par la CNAPE « La violence au cœur de l'accompagnement social : mythe ou réalité ? », conférence « La violence institutionnelle : un risque potentiel pour toute institution » (Éliane CORBET)
- DIRECTION(S), n°146 octobre 2016 : Tribune « Donner le pouvoir d'agir aux personnes handicapées » (Claude VOLKMAR)

- Le vendredi 7 octobre 2016 : contribution au schéma protection de l'enfance, Métropole de Lyon (Claude VOLKMAR)
- Le vendredi 14 octobre 2016, Paris, Commission CNAPE « Délinquance des mineurs », exposé « La violence des parcours » (Éliane CORBET)
- Le mardi 18 octobre 2016 : Conférence à la journée de l'habitat adapté, conférence des financeurs Ardèche (Claude VOLKMAR)
- Le jeudi 27 octobre 2016, audition par la mission IGAS-IGF « handicap et protection de l'enfance » (Éliane CORBET)
- Le mardi 15 Novembre 2016, Moulins, Les rencontres de l'ADSEA, conférence sur l'évaluation participative des situations familiales (Eliane CORBET) et animation d'un atelier sur les enjeux d'une évaluation participative (Sophie LETURGEON)
- Vendredi 18 novembre 2016 : *participation comité éthique FNARS ARA / SIAO* (Patrick PELEGE)
- Le lundi 21 novembre 2016, Grenoble, ODPE de l'Isère, et le mardi 22 novembre 2016 restitution en direction des professionnels du département de l'Isère, partenaire de la recherche « Appréciation des situations de maltraitances intrafamiliales » (Éliane CORBET)
- Samedi 26 novembre 2016 : *Intervention sur droits des PH en ESAT*, collectif CDTEHD du RHONE : 20 participants (Patrick PELEGE)
- Le lundi 5 décembre 2016, Lyon, 2ndes Rencontres Francophones du Répit, animation de l'atelier « Le cadre d'intervention du répit : une nouvelle offre de soins et d'accompagnement » (Éliane CORBET)
- Le mardi 6 décembre 2016, Valence, ODPE, exposé « Le référentiel d'évaluation participative au service du continuum de l'évaluation initiale au projet pour l'enfant, et au service du parcours de l'enfant » (Éliane CORBET)
- Vendredi 9 décembre 2016 : *Intervention sur l'adolescence : atouts et risques*, journée départementale des assistantes familiales, département de l'YONNE, Auxerre : 280 participants (Patrick PELEGE)

## PARTENARIATS

- **ANCREAI** : participation au pôle « Etudes, Recherches, Observation » et au pôle sur l'adaptation de l'offre face à l'évolution des politiques publiques.
- **CESAP** (Comité d'Études, d'Éducation et de Soins Auprès des Personnes Polyhandicapées) : collaborations en matière de formation
- **INS HEA** (Institut National Supérieur de formation et de recherche pour l'Education des jeunes handicapés et les enseignements adaptés) : collaborations en matière de recherche.
- **ONPE** (Observatoire National de la Protection de l'Enfant) : collaborations en matière de

recherche et d'observation.

- **ORS Rhône-Alpes** (Observatoire Régional de la Santé) : collaborations en matière d'observation régionale.
- **Université Lumière Lyon 2** : collaborations en matière d'enseignement et de recherche

## MANDATS

- Conseil scientifique de l'ANESM (Claude VOLKMAR),
- Comité scientifique de la mission DGCS/CNSA de réforme de la tarification SERAFIN-PH (Claude VOLKMAR),
- Conseil d'administration ANCREAI (Éliane CORBET),
- CRSA Rhône Alpes (Éliane CORBET),
- Conseil d'Administration ARAFDES (Claude VOLKMAR),
- Membre des commissions d'appels à projets (Claude VOLKMAR),
- Comité de pilotage du CRA Rhône-Alpes, (Éliane CORBET),
- Comité technique régional de l'autisme, (Éliane CORBET),
- Comité d'observation et de suivi de l'utilisation de la méthode d'évaluation en protection de l'enfance, coprésidence avec le Directeur de l'ONPE (Éliane CORBET),
- Comité d'experts, Démarche de consensus sur les besoins de l'enfant en protection de l'enfance (Éliane CORBET)
- Conseil scientifique de COMPILIO, R4P (Sophie LETURGEON)

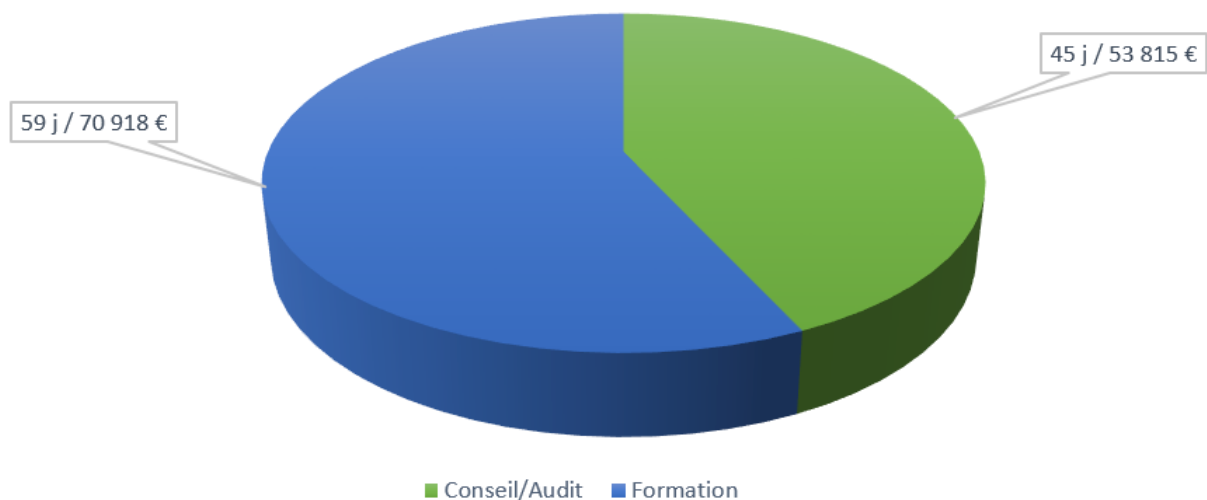
# Formation / Diagnostic / Appui à l'évolution de l'offre

Pour l'année 2016, l'activité en formation et en conseil est présentée en distinguant entre l'Auvergne et Rhône-Alpes, la fusion n'ayant eu lieu qu'en juin 2016.

Celle de Rhône-Alpes a fait cette année l'objet d'un comparatif sur les 3 derniers exercices, qui est présentée pour en comprendre l'évolution.

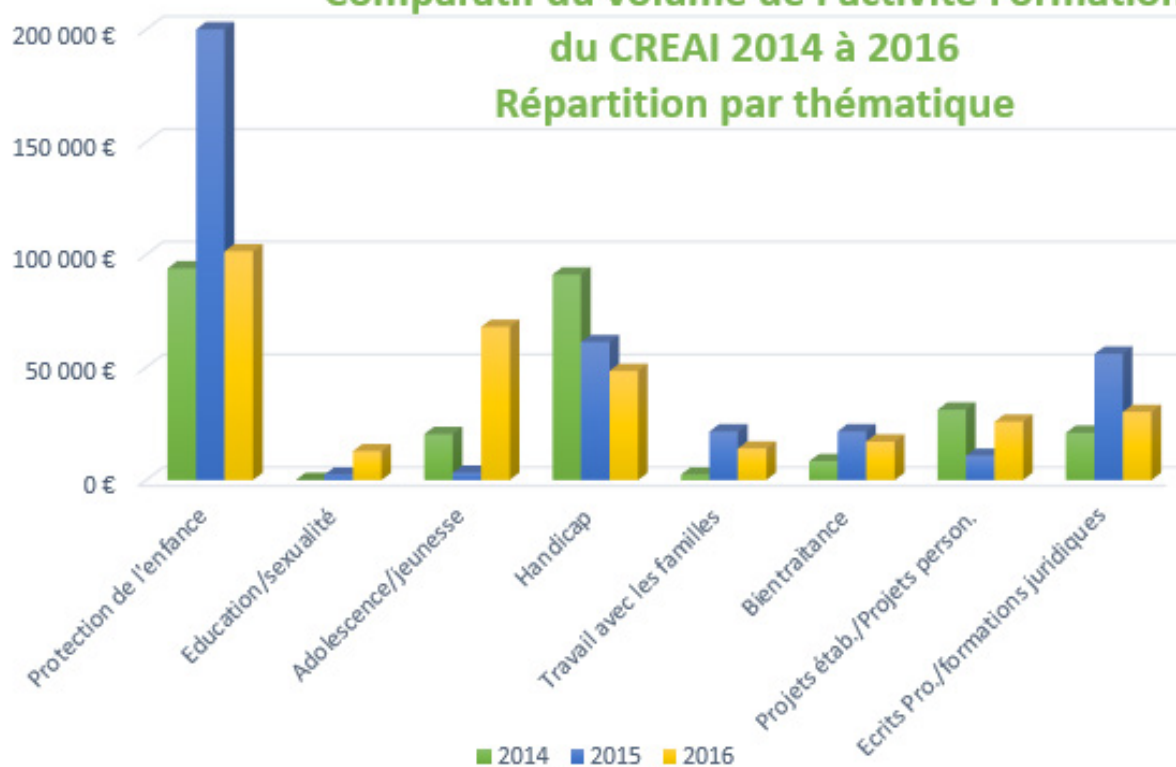
Pour Auvergne, seul l'exercice 2016 est présenté.

## Volume de l'activité Conseil/Audit et Formation CREAL (en Auvergne) en 2016



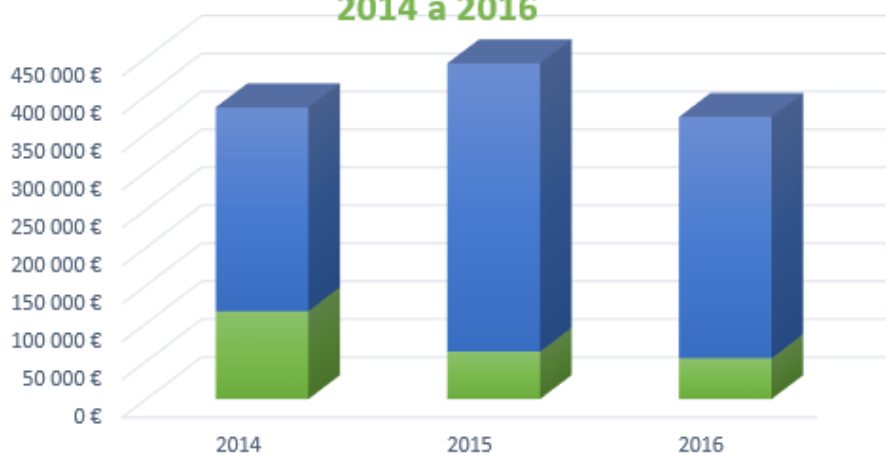
		2016
Conseil/Audit	Nombre de jours	45
	Volume budgétaire	53 815 €
Formation	Nombre de jours	59
	Volume budgétaire	70 918 €

## Comparatif du volume de l'activité Formation du CREAI 2014 à 2016 Répartition par thématique



		2014	2015	2016
<b>Protection de l'enfance</b>	Nombre de jours	90	189	85
	Volume budgétaire	93 950 €	203 000 €	101 462 €
<b>Education/sexualité</b>	Nombre de jours	0	2	11
	Volume budgétaire	0 €	2 400 €	12 800 €
<b>Adolescence/jeunesse</b>	Nombre de jours	16	3	57
	Volume budgétaire	20 400 €	3 200 €	68 000 €
<b>Handicap</b>	Nombre de jours	76	51	40
	Volume budgétaire	91 200 €	61 200 €	48 420 €
<b>Travail avec les familles</b>	Nombre de jours	2	18	12
	Volume budgétaire	2 400 €	21 600 €	14 000 €
<b>Bienveillance</b>	Nombre de jours	7	18	14
	Volume budgétaire	8 400 €	21 600 €	17 060 €
<b>Projets étab./Projets person.</b>	Nombre de jours	26	9	22
	Volume budgétaire	31 200 €	10 800 €	25 900 €
<b>Ecrits Pro./formations juridiques</b>	Nombre de jours	17,5	47	25
	Volume budgétaire	21 000 €	56 000 €	30 190 €
<b>TOTAL</b>	Nombre de jours	234,5	337	266
	Volume budgétaire	268 550 €	379 800 €	317 832 €

## Comparatif du volume de l'activité Conseil/Audit et Formation CREAL 2014 à 2016



		2014	2015	2016
<b>Conseil/Audit</b>	Nombre de jours	97	52	45
	Volume budgétaire	116 000 €	62 700 €	53 965 €
<b>Formation</b>	Nombre de jours	234,5	337	266
	Volume budgétaire	268 550 €	379 800 €	317 832 €
<b>TOTAL activités</b>		<b>384 550 €</b>	<b>442 500 €</b>	<b>371 797 €</b>

## LES DOMAINES DE COMPÉTENCES EN FORMATION

### Analyse de l'activité par domaine de formation

Force est de constater une baisse globale de l'activité FORMATION/ CONSEIL durant l'exercice 2016.

Hormis les éléments conjoncturels liés à l'évolution des demandes en formation consécutives à la mise en place de la réforme de la formation professionnelle, des baisses de dotations aux collectivités territoriales, des changements au sein de l'équipe des conseillers techniques, nous observons que le CREA I doit restructurer son offre de formation, en la réajustant au plus près des attentes de ses adhérents, et de la prise en compte de la concurrence. Ce travail s'est notamment effectué avec la contribution du Bureau de novembre 2016 à février 2017, et a pour conséquence une réorganisation interne et un travail de reformatage global de l'offre de formation.

- **Étayage des pratiques d'accompagnement social et médicosocial**

La question du handicap psychique, ainsi que la gestion des situations de violence en ESMS, sont objets de sollicitations grandissantes. Nous observons également que les évaluations externes entraînent des demandes régulières pour ajuster les pratiques professionnelles et organisationnelles des ESMS à la mise en application des projets personnalisés et du travail avec les familles.

A l'instar des projets personnalisés, la thématique des écrits professionnels et du dossier de l'utilisateur suscite toujours un vif intérêt de la part des ESSMS. La résurgence des demandes est à mettre en lien avec l'informatisation des systèmes d'information, et celle du dossier de l'utilisateur tout particulièrement, qui soulèvent de nombreuses questions et bouleversent les pratiques.

Nous observons cette année une demande croissante relative aux modalités de travail avec les familles dans les champs du handicap comme de la protection de l'enfance. Si cette thématique n'est pas nouvelle (des écrits en lien avec ce sujet ont déjà été publiés par le CREA I Rhône-Alpes ; voir notamment travaux d'Éliane CORBET relatifs à l'annonce du handicap), les contenus de formation actuellement proposés se nourrissent des enseignements de travaux récents sur les aidants menés au sein du pôle observation/recherche.

Nous avons démarré en 2016 des actions avec UNIFAF RHONE ALPES sur les « Adolescents à difficultés multiples », qui ont démarré en avril 2016 pour deux groupes sur le territoire du RHÔNE (Métropole de LYON ET Conseil Départemental), auprès d'une trentaine de travailleurs sociaux (cadres et non cadres) couvrant à la fois des acteurs de la protection de l'enfance, de SESSAD et d'ITEP. Un groupe a démarré en octobre 2016 sur le sillon alpin auprès d'une vingtaine de professionnels, principalement de la protection de l'enfance sur les 3 départements de ce territoire. Ils sont coordonnés tous les deux par Jean-Paul FREYCON, Najette M'SALLAK et Patrick PELEGE , en lien étroit avec UNIFAF.



- **Gouvernance et management des structures et des dispositifs sociaux et médicosociaux**

Les demandes en lien avec ce champ d'intervention recouvrent les thématiques du projet d'établissement (programmer, piloter et évaluer son projet d'établissement), de la conduite du changement, du fonctionnement de dispositifs (création de siège, fusion, CPOM, bilans de fonctionnement) ou encore de la prévention des risques psychosociaux. Le CREAI Auvergne-Rhône-Alpes intervient également régulièrement en établissement aux fins de diagnostics portant sur l'organisation et le fonctionnement de ces derniers.

Les ESSMS étant pour un grand nombre engagés dans la démarche d'évaluation externe, nous observons de ce fait la quasi-absence de demandes d'accompagnements portant sur la démarche d'évaluation interne, dans l'attente de la réactivation de nouvelles campagnes. Pour autant, les préconisations issues des rapports d'évaluation externe participent au développement d'offres de formation sur mesure.

Notons l'émergence récente de demandes autour de la thématique de la qualité de vie au travail (prévention des risques psychosociaux, lien avec le DUERP etc.). Dans ce domaine, l'approche du CREAI Auvergne-Rhône-Alpes se différencie de l'offre existante en ce qu'elle fait le lien entre qualité de vie au travail et gestion des Risques psycho-sociaux. Une journée d'étude a eu lieu en mai 2016 en partenariat étroit avec AST Grand Lyon incluant cette thématique dans une approche globale de la santé au travail.

- **Le champ de la protection de l'enfance (Éliane CORBET et Patrick PELEGE)**

Le référentiel d'évaluation développé par le CREAI Auvergne-Rhône-Alpes est adopté par de nombreux Conseils Départementaux (une vingtaine de départements) et approprié par leurs agents pour une utilisation lors de l'évaluation initiale. Il est adopté également dans certains départements pour une utilisation lors de l'évaluation pluridisciplinaire en cours d'accompagnement, de l'élaboration du « projet pour l'enfant » et son plan d'action partagé à l'évaluation de l'impact de la mesure, tout particulièrement lors de la rédaction du « rapport de situation ». Des établissements et services associatifs s'en saisissent aussi pour étayer leurs actions. Il faut noter à cet égard le laboratoire du Département de la Drôme dans lequel le référentiel est utilisé à l'échelle du Département pour garantir le « continuum » du parcours de l'enfant de l'évaluation initiale à l'accompagnement lors de la mesure de protection. Cet effet de « laboratoire » a été rendu possible par le fait que le Conseil départemental ayant adopté le référentiel, les associations gestionnaires sollicitent également le CREAI pour le partage et l'appropriation des mêmes références.

- **Le champ de la précarité**

Ce champ a bénéficié au cours de l'année 2016 de la venue de nouvelles compétences. Des travaux antérieurs menés dans le cadre de recherches actions et de formation permettent au CREAI de s'investir auprès des associations rhodaniennes et rhônalpines sur les questions de gestion de situations de violence, des questions sur la vie affective et sexuelle des sujets en

situation de handicap et de souffrance psycho-sociale liée à la pauvreté.

Nous avons en 2016 consolidé les actions d'intervention à la fois auprès des cadres dirigeants et des acteurs sociaux confrontés au dénuement et à la complexité des formes contemporaines de précarité, en particulier auprès de la FNARS Rhône alpes par la mise en place d'un comité éthique et de quelques actions de formation spécifiques à ce champ.

## DYNAMIQUE DE L'ÉQUIPE AU COURS DE L'ANNÉE 2016

- **Les permanents**

**Eliane CORBET**, Directrice déléguée au développement des relations institutionnelles du groupe CREAL/CRIAS Mieux Vivre, très impliquée dans les domaines de la protection de l'enfance, du groupe handicap et scolarité. Très impliquée également dans des travaux de recherche avec l'ONPE et dans les formations au référentiel CREAL Rhône-Alpes/ONPE. Elle est intervenue notamment sur les départements de la Haute-Savoie, de la Drôme, du Vaucluse/Lozère, de la Martinique.

**Olivier DUCHOSAL**, juriste, intervenait notamment sur les actions de formation en PE et dans le domaine des écrits professionnels avec UNIFAF RA. Il a quitté ses fonctions fin décembre 2016.

**Jean-Paul FREYCON** a pris ses fonctions en février 2016, intervient notamment sur l'ingénierie de formation et sur des activités de conseil. Il est notamment chargé de la démarche de certification qui doit déboucher début 2017.

**Emilie GRAIGNIC**, juriste, Conseillère technique, a quitté ses fonctions en juillet 2016. Elle menait des actions de formation sur le champ de la prévention de la maltraitance et des écrits professionnels.

**Sophie LETURGEON**, juriste, Directrice du CREAL Auvergne puis Directrice déléguée adjointe au développement et aux relations institutionnelles du CREAL Auvergne-Rhône-Alpes intervient principalement sur des activités d'accompagnement et de formation sur les projets d'établissement, les projets personnalisés d'accompagnement, travail en réseau, l'évaluation de dispositifs ou de regroupements associatifs.

**Najette M'SALLAK**, juriste, conseillère technique, a rejoint le pôle de Lyon depuis octobre 2016, spécialisée en droits des usagers.

**Patrick PELEGE**, sociologue, a exercé des fonctions de chef de service tout au long de l'année, spécialisé dans les questions de l'adolescence, du handicap psychique, de la gestion des violences, de la protection de l'enfance, de la précarité.

**Claude VOLKMAR**, sociologue et psychologue clinicien, Directeur Général, contribue principalement aux activités de conseil et d'accompagnement des restructurations et de la gouvernance associative.

### **En appui sur le plan administratif, technique et documentaire :**

**Christelle LEBON**, Assistante, assure le suivi des clients, le lien entre les permanents formateurs et les vacataires, ainsi que le suivi de l'ensemble de l'activité technique.

L'apport des documentalistes **Eliane VAUDO** et **Elodie DAVIN** constitue des appuis absolument nécessaires à l'équipe de formateurs/intervenants.

- **Les collaborations externes, personnes ressources qui ont été sollicitées sur l'année 2016 :**

**Eugenia BRATESCU**, directrice ESMS, coach certifié,

**Catherine BONNET**, formatrice,

**Fabrice DELADOEUILLE**, psychologue,

**Mathieu DEMARQUEZ**, sociologue,

**Virginie FARA**, psychologue,

**Nicolas HERMOUET**, directeur ESMS,

**Éric FOURNERET**, philosophe,

**Joëlle NICOLETTA**, formatrice,

**Lionel PERNETTE**, éducateur PJJ,

**Claire-Lise RAVAILLE**, formatrice.

Le CREA Auvergne-Rhône-Alpes coordonne une équipe d'intervenants extérieurs dans les champs de compétences complémentaires de ceux de ses conseillers techniques (par exemple : approche psychologique et médicale de l'avancée en âge des personnes en situation de handicap, méthodes et outils d'accompagnement des personnes avec des troubles envahissants du développement, accompagnement des personnes avec un handicap psychique etc.) ou en développement (évaluation en protection de l'enfance).

Nous avons mis en place d'une part une clarification des conditions de contractualisation et de rémunération en début d'année 2016, et des rencontres régulières (individuelles et groupales) avec ces collaborateurs qui complètent ponctuellement nos compétences internes.

### **ÉLÉMENTS COMPLÉMENTAIRES D'ANALYSE**

- Les réunions sont transversales d'une part avec nos collègues du site clermontois, et nos collègues d'ELSA et de RHÔNALMA rattachés au CRIAS Mieux Vivre, qui interviennent dans des dispositifs d'écoute, de Visites A Domicile et de formation dans le champ de la gérontologie et du handicap. Nous avons été conduits en 2016 à mieux articuler les

compétences des professionnels des deux structures de façon à assurer de manière plus transversale et mieux mutualisée les compétences spécifiques aux étayages visés par le service.

- Nous avons consolidé nos liens avec UNIFAF RHONE-ALPES, notamment sur la question des écrits professionnels et sur l'accompagnement des adolescents à difficultés multiples. Ce travail régulier de production de connaissances (accessible sur les sites CREAL Auvergne-Rhône-Alpes et UNIFAF RA) a débouché, sur l'année 2016, à la mise en place de trois sessions de formation sur Rhône-Alpes déjà évoquée.

## **PERSPECTIVES 2017**

- Mise en place d'une certification de notre activité de formation dans le cadre de la réforme de la formation professionnelle avec l'agrément OPQF attendu en juillet 2017.
- Renforcement sensible de l'activité, notamment de conseil auprès des grandes associations, fondations et collectivités territoriales dans la préparation de leur CPOM.
- Développement de la dimension « coaching » intégrée dans nos prestations.
- Renforcement de l'harmonisation des méthodes et pratiques avec l'équipe de permanents et des collaborateurs externes.

# Observation / Recherche

## DÉVELOPPEMENTS ET SUITE DE RECHERCHE 2016-2017 EN PROTECTION DE L'ENFANCE (ELIANE CORBET)

- Programme de recherche et développements liés au référentiel d'évaluation participative en protection de l'enfance
- Liens protection de l'enfance et handicap

Les résultats de la dernière recherche **Appréciation des situations de maltraitances(s) intrafamiliales(s)** (AO ONPE), inscrite dans le programme conduit par le CREA avec le soutien de l'ONPE, avaient attiré l'attention sur le danger des effets délétères de l'exposition aux maltraitances sur le développement de l'enfant mais aussi la difficulté d'identifier ces situations sans une évaluation rigoureuse, structurée, centrée sur les besoins fondamentaux. ; ces résultats confortant les travaux déjà engagés par le CREA depuis l'élaboration du référentiel d'évaluation participative.

A la suite de la restitution de cette recherche, Eliane CORBET a été associée aux travaux ministériels de mise en œuvre de la loi du 14 mars 2016 relative à la protection de l'enfant : travaux préalables à l'élaboration des décrets d'application relatifs à l'évaluation (décrets relatifs à l'évaluation des situations d'informations préoccupantes, celui relatif au projet pour l'enfant et celui relatif à la rédaction du rapport de situation). Enfin Eliane CORBET a été associée au comité d'experts de la démarche de consensus pour les besoins fondamentaux de l'enfant.

Ces différentes instances ont offert l'opportunité d'attirer l'attention sur la nécessaire **articulation entre les champs de la protection de l'enfance et du handicap** en proposant de retenir pour la définition des besoins fondamentaux les notions de besoins universels, celles de besoins spécifiques issus de l'exposition à des situations de danger et de besoins particuliers liés, le cas échéant, à des situations de handicap. S'agissant du processus d'évaluation sont maintenant incités le recours aux ressources médico-sociales et enfin, lors des accompagnements, l'articulation des différentes actions au sein du projet pour l'enfant.

Dans la suite logique de ces différents travaux, ont été organisées par le CREA deux journées d'étude, l'une le 30 septembre 2016 dans les salons de la Préfecture sur « **l'évaluation participative au service de la prévention** » et une seconde sur « **protection de l'enfance et handicap** » le 8 mars 2017. Pour cette dernière, la préparation au cours du dernier trimestre 2016 a été effectuée avec le soutien du Défenseur des droits, de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes, de la CNAPE et de NEXEM. Ces deux journées avaient l'objectif commun de centrer l'attention sur l'approche préventive d'une part, sur les liens encore insuffisamment perçus

entre protection de l'enfance et handicap, d'autre part.

Enfin, une suite du programme de recherche se prépare pour proposer, au début de l'année 2017, un projet dans l'objectif d'une évolution du référentiel au regard de ces enseignements et de la sémantique de la loi du 14 mars 2016 et de le doter de nouveaux supports pragmatiques pour une utilisation lors des plans d'action afin de mieux étayer une transformation de la situation de l'enfant.

## **MISSION À LA DEMANDE DE LA DRJSCS (MARIE GUINCHARD)**

- **Mission d'appui méthodologique à l'élaboration du bilan du schéma MJPM/DPF 2010-2014 de la région Rhône-Alpes.**

Cette mission a été effectuée au titre de l'utilisation des crédits du programme 157 tel qu'indiquée dans l'instruction n° DGCS/3C/CNSA/2015/138 du 24 avril 2015 relative au financement des Centres Régionaux d'Etudes, d'Actions et d'Informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité (CREAI) en 2015 et 2016.

L'objectif de la mission était d'apporter dans un premier temps un appui technique à l'élaboration d'un bilan quantitatif et qualitatif de la mise en œuvre du schéma précédent.

Les missions de 2016 étaient centrées sur l'appui à l'élaboration du schéma régional des mandataires judiciaires à la protection des majeurs et des délégués aux prestations familiales Auvergne-Rhône-Alpes. Cet appui consistait à l'organisation et l'animation de groupes de travail puis à la co-rédaction du schéma avec la DDRJSCS.

Cette mission a été réalisée principalement par Marie GUINCHARD et Najette M'SALLAK

**Nombre de jours réalisés en 2016 : 20.**

# Convention avec l'ARS

## (Sophie Leturgeon)

### CONVENTION 2016

La convention scinde le programme de travail en 10 axes. Certains de ces axes ont un calendrier de réalisation prévu sur 2 voire 3 ans.

#### AXE 1 : ETUDE SUR LE PUBLIC AUTISTE ACCOMPAGNE PAR LES SERVICES DE PSYCHIATRIE ET DE PEDOPSYCHIATRIE D'AUVERGNE (Sophie LETURGEON, Najette M'SALLAK)

Cette étude débutée en 2015 visait à :

- Mieux connaître le public autiste et TED auvergnat
- Réaliser un diagnostic territorial partagé concernant la prise en charge des enfants et adultes autistes et TED au sein des services psychiatriques de la région Auvergne

#### ACTIONS ET LIVRABLES REALISES au 31 décembre 2016 :

- Organisation d'une réunion de concertation régionale et sollicitation des services de psychiatrie
- Préparation, animation et exploitation des données issues de la réunion de concertation régionale (20 mai 2016)
- Mise en perspective des résultats de cette enquête avec les conclusions des travaux menés concernant la prise en charge des personnes autistes et TED dans les structures médico-sociales en 2014
- Rédaction d'un rapport de synthèse (juillet 2016)

**Nombre de jours réalisés en 2016 : 13**

#### AXE 2 : ETUDE SUR LES SESSAD D'AUVERGNE (Sophie LETURGEON)

Cette étude, débutée en 2015, dans sa double dimension quantitative et qualitative poursuivait comme objectifs de :

- Avoir une lisibilité de la couverture géographique (théorique/réelle) des SESSAD au niveau régional
- Identifier les modalités d'accompagnement/intervention de ces services notamment concernant le suivi de la scolarisation et l'insertion préprofessionnelles des jeunes accompagnés
- Optimiser la pertinence des réponses apportées au public accueilli afin d'être au plus près des besoins repérés

### **ACTIONS ET LIVRABLES REALISES au 31 décembre 2016 :**

- Mobilisation des SESSAD et organisation logistique des 4 ateliers de concertation (les 7, 11, 21 janvier et le 11 février 2016)
- Préparation, animation et exploitation des ateliers de concertation avec des clés d'entrée thématique afin de :
  - o Mener une réflexion commune et partagée sur l'identité et l'offre de service des SESSAD
  - o Identifier des préconisations stratégiques notamment dans la perspective du futur PRS AUVERGNE-RHONE-ALPES
- Rédaction d'un rapport sur les modalités d'accompagnement/interventions des SESSAD ainsi que leur périmètre géographique d'intervention (Juillet 2016)

**Nombre de jours réalisés en 2016 : 10, 5**

### **AXE 3 : ACCOMPAGNER L'ADAPTATION DE L'OFFRE MEDICO-SOCIALE (VOLET ADULTES) (SOPHIE LETURGEON et Najette M'SALLAK)**

Cette étude visait à accompagner l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes dans l'ajustement de l'offre médico-sociale auvergnate en prenant appui sur l'expertise, le savoir-faire des ESMS, et les besoins constatés. La méthode proposée permettait d'obtenir et de partager un socle de connaissances afin de permettre d'adapter l'offre médico-sociale au plus près des besoins recensés. Ces travaux et réflexions ont permis de produire de la connaissance pour alimenter la révision des agréments des ESMS Handicap du territoire auvergnat.

Le secteur Handicap Enfant a été traité en 2014/2015 et le secteur Handicap Adultes a été réalisé en 2015/2016.

### **ACTIONS et LIVRABLES réalisés au 31 décembre 2016 :**

- Préparation, participation et exploitation de 4 entretiens de concertation restants à réaliser composés de la direction de l'autonomie, de la DD, du CD et de la MDPH de la Haute Loire
  - Participation aux réunions de concertation pour les 4 départements auvergnats avec la direction de l'autonomie de l'ARS, les DD ARS, les CD et les MDPH.
- Selon le protocole de l'ARS, il est prévu 3 temps de réunion distincts :
- Avant l'envoi des fiches des premières hypothèses en avril ;
  - Analyse des réponses des questionnaires
  - Validation des hypothèses concernant des structures dont les évolutions sont complexes
  - Elaboration du rapport de synthèse qualitatif de la campagne de revalorisation des agréments des ESMS Adultes (Transmission le 3 mars 2017)

Pour réaliser cet axe, le CREA a mobilisé :

- Les résultats du volet 2 de l'étude 2013 portant sur les inadéquations des agréments et accueils au sein des ESMS du territoire auvergnat.



- Les résultats du rapport de revalorisation des agréments des structures enfants (2015)
- Les résultats de l'étude sur les personnes handicapées vieillissantes accueillies dans les ESMS d'Auvergne (2014 et 2016)

**Nombre de jours réalisés en 2016 : 15.5**

#### **AXE 4 : OBSERVATION EN ROUTINE : PORTRAITS DEPARTEMENTAUX (Sophie MORALY et Chloé GUYON)**

Cet axe s'inscrit dans la poursuite de l'observation continue engagée sur le territoire Rhônealpin à travers la réalisation d'une nouvelle génération de portraits départementaux.

#### **ACTIONS ET LIVRABLES REALISES au 31 décembre 2016 :**

- Réalisation de 7 nouveaux portraits départementaux (ensemble des départements Rhônealpins hors Haute-Savoie)

**Nombre de jours réalisés en 2016 : 69**

#### **AXE 5 : REFLEXION SUR L'ACCOMPAGNEMENT DES PARCOURS DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP A PARTIR DES TERRITOIRES PASCALINE (Chloé GUYON, Sophie MORALY, Agathe CHEVALIER, Jean-Paul FREYCON)**

Cet axe, débuté en 2015, consistait à organiser et accompagner une réflexion relative à la définition de parcours des personnes en situation de handicap à partir des territoires PASCALINE Rhônealpins soit, le Nord Isère et l'Est Lyonnais et du territoire Auvergnat Yssingelais.

Ce projet prend place au carrefour :

- De la mise en place des plateformes d'appui prévues dans le projet de loi de modernisation du système de santé ;
- De la mise en place du projet national « une réponse adaptée pour tous » (prise en compte des préconisations de la mission DESAULLE qui font suite au rapport PIVETEAU « zéro sans solution ») ;
- Du projet Pascaline (Parcours de Santé Coordinnés et Accès à l'Innovation Numérique), expérimentation développée actuellement, suite à l'appel à projets national « Territoires de soins numériques », sur les deux territoires mentionnés ci-dessus ;
- De l'expérience acquise dans la région AURA côté Rhône-Alpes en matière de territorialisation de l'organisation de la prise en charge des personnes âgées, via la mise en place des filières gérontologiques.

Il s'agit de favoriser l'implication du secteur des personnes handicapées dans la prise en compte du territoire comme lieu d'identification des besoins et d'organisation de l'offre.

Les objectifs opérationnels du projet sont de construire le cadre permettant de développer

une réflexion partagée autour de la nécessaire évolution de l'offre et de son organisation et de promouvoir la construction d'une organisation autour de la notion de parcours.

**ACTIONS ET LIVRABLES REALISES au 31 décembre 2016 PAR TERRITOIRE :**

- Collecte et valorisation d'éléments de diagnostics quantitatifs portant sur la connaissance des populations concernées mais aussi sur l'offre existante en matière de services de proximité, de dépistage, ainsi que d'accueils et accompagnements ;
- Mobilisation des acteurs spécialisés et de droit commun pouvant intervenir dans l'accueil et l'accompagnement des personnes en situation de handicap à travers l'organisation/animation d'ateliers de travail et d'auditions de structures ;
- Elaboration de comptes rendus pour chaque atelier et chaque focus groupe organisés sur les territoires ;
- Rédaction d'un rapport final Enfants présentant les éléments de diagnostic ayant nourri les réflexions partenariales organisées et une synthèse des modalités d'organisation envisagées en matière de territorialisation de l'offre (Nord Isère et Est Rhône, Octobre 2016)

*POUR LES TERRITOIRES NORD ISERE ET EST LYONNAIS :*

**Nombre de jours concernant la partie enfant en 2016 : 117 jours**

**Nombre de jours concernant la partie adulte en 2016 : 23 jours**

*POUR LE TERRITOIRE YSSINGELAIS :*

**Nombre de jours concernant la partie enfant en 2016 : 43 jours**

**Conception d'un rapport Enfants synthétisant les enseignements des 2 territoires Rhône-alpins : 2 jours**

**AXE 6 : ANALYSE DES ENJEUX ET PROBLEMATIQUES DES SESSAD DE LA REGION AUVERGNE-RHONE-ALPES (Sophie MORALY, Sophie LETURGEON, Jérémy COLAS)**

Dans la poursuite des travaux menés en 2015 dans les 2 territoires Auvergne et Rhône Alpes, il s'agissait de produire une analyse recherchant une convergence des enseignements issus des 3 études existantes sur les SESSAD et ainsi d'identifier les enjeux et problématiques de la région Auvergne Rhône-Alpes. Cette étude visait à établir un diagnostic de l'offre d'accompagnement proposé par les SESSAD à l'échelle de la nouvelle région et de dégager des préoccupations communes. A l'aune des enseignements de celle-ci, le CREAL a proposé un plan d'actions permettant d'accompagner l'ARS Auvergne Rhône-Alpes pour ajuster son offre concernant cette catégorie de structures.

**ACTIONS et LIVRABLES réalisés au 31 décembre 2016 :**

- Appréhension du contenu des différentes études produites en 2015 (données

quantitatives présentes, analyses réalisées, questionnements et préconisations mis en évidence) :

- o Etude sur les SESSAD en Auvergne produite par le CREAI
  - o Etude sur les SESSAD en Rhône Alpes produite par l'ARS Auvergne Rhône -Alpes
  - o Focus scolarité produit par le CREAI Rhône-Alpes
  - o Rapport Enfants concernant les territoires PASCALINE Nord Isère et Est Lyonnais
  - o Recommandations de bonnes pratiques professionnelles de l'ANESM
- 
- Identification de thématiques pour permettre une analyse comparée précise et validation de ces dernières par la direction de l'autonomie
  - Extraction et analyse des données des études selon les thématiques validées
  - Mise en exergue des préconisations afin d'améliorer l'articulation entre les besoins présents sur le territoire et l'offre d'accompagnement proposé par les SESSAD
  - Rédaction du rapport (Décembre 2016)

**Nombre de jours réalisés en 2016 : 12 jours**

#### **AXE 7 : TEST DES NOMENCLATURES ISSUES DU GROUPE SERAFIN-PH**

Dans le cadre du projet de réforme de la tarification des ESMS accueillant des personnes en situation de handicap, l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes souhaitait « tester » sur les SESSAD le contenu des nomenclatures des besoins et des prestations produites par le groupe technique SERAFIN-PH. Il s'agissait de confronter le travail conceptuel avec les logiques des acteurs de terrain de manière à dégager des conditions pour favoriser leur appropriation par ces derniers mais également étudier leur utilisation et proposer si nécessaire des ajustements des nomenclatures (formulations).

L'objectif, la méthodologie et calendrier devaient être adaptés en lien avec la Direction de l'Autonomie et Annick DEVEAU, Directrice du projet SERAFIN-PH.

#### **ACTIONS ET LIVRABLES REALISES au 31 décembre 2016 :**

- Diaporama de présentation de la méthode utilisé le 8 juillet 2016

*Suite à la cette journée, l'objectif de travail n'a pas été précisé par la Direction de l'Autonomie. Aussi, ce dossier n'a pas été investigué davantage par l'équipe du CREAI Auvergne-Rhône-Alpes.*

**Nombre de jours réalisés en 2016 : 2**

**Solde par rapport au programme de 2016 : 48 jours**

## **AXE 8 : AUTRE FONCTION OBSERVATION DU CREAI (Elodie DAVIN, Eliane VAUDO, Éric BONDAR)**

Prestations effectuées par le service de documentation :

- Alimentation de la base d'études
- Travail de collecte : mise en ligne de documents, veille et indexation.
- Participation à la finalisation du cahier des charges du portail PIEROS MS inscrite dans l'objectif d'évolution du portail PIEROS
- Objectif de fusionner les bases de données, tout en offrant des accès clarifiés (santé, médico-social-social).
- Participation au groupe de travail ad 'hoc (avec ARS et ORS), chef de projet : ARS.

Nom de domaine et frais d'hébergement (pierios-ms.org) : 246 €/ an

**Nombre de jours réalisés en 2016 : 6 jours**

L'année 2016 était une année exceptionnelle en termes de charge de travail puisqu'elle a vu l'aboutissement du projet de refonte du site PIEROS.

## **AXE 9 : SCOLARISATION DES ENFANTS ET ADOLESCENTS HANDICAPES : OBSERVATION EN APPUI SUR LA COMMISSION REGIONALE PERMANENTE**

- Amélioration des échanges entre les différents partenaires pour une école inclusive
- Suivi des actions et des innovations dans le domaine de l'inclusion en milieu scolaire ordinaire des jeunes en situation de handicap
- Analyse de la mise en œuvre des politiques publiques sur cette question

**Modalités :**

- Poursuite et valorisation des travaux de la commission permanente,
- Veille et identification d'actions traduisant une évolution des pratiques,
- Préparation d'auditions,
- Compte rendus d'auditions et des échanges.

Les réunions de la commission se déroulent 3 à 4 fois / an

**Ressource mise à disposition**

Prisca LENZEELE, conseillère technique, chef de service Observation et restructuration de l'offre

La commission Handicap et Scolarité a été dans l'incapacité de se réunir durant l'année 2016 et sera réactivée en 2017 dans le cadre des travaux confiés pour la mise en œuvre de la convention ARS Auvergne Rhône Alpes et la région académique concernant l'inclusion scolaire des enfants en situation de handicap.

## **AXE 10 : SCOLARISATION DES ENFANTS ET ADOLESCENTS HANDICAPES : ORGANISATION ET ANIMATION DE LA « 1ERE CONFERENCE REGIONALE DE COOPERATION ENTRE L'ARS ET LA REGION ACADEMIQUE »**

**21 septembre 2016**

L'ARS a confié au CREAL l'organisation de la « 1ère conférence régionale de coopération entre l'ARS et la Région Académique »

### **ACTIONS et LIVRABLES réalisés au 31 décembre 2016 :**

- Participation aux réunions de préparation avec l'ARS et les représentants des 3 rectrices
- Organisation logistique de la journée
- Préparation des supports
- Enregistrement des inscriptions
- Animation de la journée
- Commande de repas et d'accueil café
- Préparation d'exposés
- Réalisation des actes de la journée.

**Financement : 33 000 euros**

## **AXE 11 : FONCTION CONSEIL TECHNIQUE (Eliane CORBET, Claude VOLKMAR)**

**Participation à des groupes de travail liés au CRA et CTRA : 0,5 jours**

**Participation aux réunions du groupe de travail ARS et EN et au Comité de pilotage régional ARS / EN : 3,5 jours**

**Participation à la CRSA : 4,5 jours**

**Participation aux commissions d'appel à projets : 2 jours**

## **AXE 12 : TRANSFORMATION DE L'OFFRE DES CMPP DE LA REGION AUVERGNE-RHONE-ALPES**

La direction autonomie de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes, dans le cadre de la réflexion menée sur l'évolution de l'offre médico-sociale, souhaitait poursuivre ses travaux de transformation de l'offre dans le champ de l'enfance en situation de handicap, en entamant une réflexion spécifique concernant les CMPP. Au regard des enjeux régionaux précités, elle souhaite aboutir à l'identification d'orientations et d'actions à mettre en place pour aider à repositionner les CMPP et à recomposer les prestations délivrées par ceux-ci.

Les objectifs principaux de cette réflexion sont de :

- Réaliser un état des lieux détaillé de l'offre en CMPP sur le territoire de la région Auvergne-Rhône-Alpes (monographie par CMPP, panoramas départementaux, et synthèse régionale) ;

- Proposer des trajectoires d'évolution de l'offre, et de recombinaison des prestations délivrées par les CMPP (une trajectoire contractualisable par structure, des feuilles de route départementales, et une feuille de route régionale).

Cette étude a été entamée en 2016 pour se poursuivre en 2017.

**Nombre de jours réalisés en 2016 : 2**

## RÉCAPITULATIF D'ACTIVITÉ 2016

	Nb de jours réalisés facturés	Coût réel
<b>Axe 1 : Etude sur le public autiste accompagné par les services de psychiatrie et de pédopsychiatrie d'Auvergne</b>	13,00	14 300€
<b>Axe 2 : Etude sur les SESSAD d'Auvergne</b>	10,50	11 550 €
<b>Axe : 3 : Accompagner l'adaptation de l'offre médico-sociale – Campagne de revalorisation des agréments des ESMS Handicap auvergnats (volet adultes) Travaux préparatoires</b>	15,50	17 050 €
<b>Axe 4 : Observation en routine : portraits départementaux</b>	69,00	75 900 €
<b>Axe 5 : Réflexion sur l'accompagnement des parcours des personnes en situation de handicap à partir des territoires PASCALINE</b>		
Enfants - Est Lyonnais et Nord Isère	117,00	128 700€
Enfants - Yssingelais	43,00	47 300€
Adultes - Est Lyonnais et Nord Isère	23,00	25 300€
Modélisation Enfants	2,00	2 200€
<b>Axe 6 : Analyse des enjeux et problématiques des SESSAD de la région Auvergne-Rhône-Alpes</b>	12,00	13 200€
<b>Axe 7 : Test des nomenclatures issues du groupe SERAFIN-PH</b>	2,00	2 200€
<b>Axe 8 : Autre fonction Observation du CREAI</b>	6,00	6 600€
<b>Axe 9 : Scolarisation des enfants et adolescents handicapés : observation en appui sur la commission régionale permanente</b>	0,00	0€

	Nb de jours réalisés facturés	Coût réel
<b>Axe 10 : Scolarisation des enfants et adolescents handicapés : « 1ère conférence régionale de coopération entre l'ARS et la Région Académique » – 21 septembre 2016</b>	29,00	33 000€
<b>Axe 11 : Fonction Conseil technique</b>	8,50	9 350 €
<b>Axe 12 : Actions pour la DRJSCS (estimatif sur le financement BOP 157 de 2015)</b>	20,00	22 000 €
<b>Action 13 : Transformation de l'offre des CMPP de la région Auvergne-Rhône-Alpes</b>	2,00	2 200 €
<b>Total</b>	372,50	410 850 €

# Cotisation / contribution

Nous constatons une baisse des cotisations pour l'année 2016, à hauteur de 13 %.

Une enquête a été entreprise en fin d'année auprès des cotisants 2015 n'ayant pas renouvelé leur adhésion. Leurs retours sont notamment les suivants : les organismes gestionnaires ne souhaitent pas verser de contributions pour leurs établissements, leurs budgets ne le permettant pas. Des changements de direction, de personnels (notamment en comptabilité) ont également été évoqués, entraînant un abandon, temporaire ou durable, de l'adhésion au CREAI.

A noter que la répartition géographique reste relativement stable

- Répartition des cotisations par département Rhône-Alpin :

Département	Montant Cotisations 2014	Montant Cotisations 2015	Montant Cotisations 2016	Pourcentage 2014	Pourcentage 2015	Pourcentage 2016
Ain	700 €	700 €	500 €	5 %	5 %	4%
Ardèche	300 €	300 €	200 €	2 %	2 %	2%
Drôme	1 600 €	1 500 €	1 400 €	10 %	11 %	11%
Isère	2 000 €	1 700 €	1 400 €	14 %	12 %	11%
Loire	1 700 €	1 500 €	1 400 €	11 %	10 %	11%
Rhône	6 500 €	6 100 €	5 700 €	44 %	44 %	46%
Savoie	800 €	600 €	500 €	5 %	4 %	4%
Haute-Savoie	1 400 €	1 700 €	1 200€	9 %	12 %	10%
<b>TOTAL</b>	<b>15 00 €</b>	<b>14 100 €</b>	<b>12 300 €</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

- Répartition des cotisations par département Auvergnat :

Département	Montant Cotisations 2014	Montant Cotisations 2015	Montant Cotisations 2016	Pourcentage 2014	Pourcentage 2015	Pourcentage 2016
Cantal	0 €	50 €	0 €	0 %	4 %	0 %
Haute-Loire	200 €	100 €	200 €	13 %	7 %	17 %
Puy de Dôme	1 150 €	1 100 €	900 €	77 %	81 %	78%
Allier	150 €	100 €	50 €	10 %	7 %	4 %
<b>TOTAL</b>	<b>1 500 €</b>	<b>1 350 €</b>	<b>1 150 €</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>



Le montant des contributions 2016 est relativement stable voire en très légère augmentation sur la partie rhônalpine.

Si l'on constate une relative stabilité de la représentation de la plupart des départements rhônalpins, notons toutefois une augmentation des contributions des établissements grenoblois.

- Répartition des contributions par département Rhône-Alpin :


Département	Montant Contributions 2014	Montant Contributions 2015	Montant Contributions 2016	Pourcentage 2014	Pourcentage 2015	Pourcentage 2016
Ain	18 396 €	10 981 €	17 636 €	7 %	5%	6%
Ardèche	12 877 €	11370 €	8626 €	5 %	1%	3%
Drôme	33 411 €	21 536 €	24 106 €	13 %	11%	10%
Isère	18 632 €	13 746€	24 021 €	7 %	6%	9%
Loire	37 831 €	35 498 €	36 590 €	5 %	16%	14%
Rhône	143 850 €	132 708 €	127 545 €	55 %	54%	50%
Savoie	1 929 €	1 199 €	1 119 €	1 %	1%	0.4%
Haute-Savoie	16 566 €	13 115 €	11 930 €	6 %	6%	5%
<b>TOTAL</b>	<b>283 492 €</b>	<b>243 753 €</b>	<b>244 880 €</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

- Répartition des cotisations par départements auvergnats

Département	Montant Cotisations 2015	Montant Cotisations 2016	Pourcentage 2015	Pourcentage 2016
Cantal	631 €	0 €	4 %	0 %
Haute-Loire	178 €	0 €	1 %	0 %
Puy de Dôme	9 324 €	8 306 €	60 %	65 %
Allier	5 416 €	4 459 €	35 %	35 %
<b>TOTAL</b>	<b>15 549 €</b>	<b>12 765 €</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

Nous constatons à l'inverse de la partie rhônalpine une baisse assez importante des contributions égale à -1,7 K€. Nous constatons également une absence totale de représentation des établissements et services des départements du Cantal et de la Haute-Loire dans les adhérents qui contribuent.

En ce qui concerne les cotisations – contributions dans leur globalité, la baisse entre 2015 et 2016 est de 1% (274 752 € en 2015 et 271 095 € en 2016) et s'explique principalement par une chute assez importante des cotisations sur les deux anciennes régions ainsi que par une



baisse importante des contributions auvergnates. Néanmoins, après une chute des recettes liées aux adhésions de l'ordre de -31% sur les 5 dernières années, ce dernier exercice peut être considéré comme relativement positif puisqu'il marque un quasi arrêt de cette dynamique négative.

L'association a pour objectif dès 2017 d'inverser définitivement cette courbe descendante, en affichant une volonté ferme de renouer le dialogue et l'efficacité au service de ses adhérents.

*NB : La fusion des CREA Rhône-Alpes et Auvergne ayant été effective en milieu d'exercice, nous vous présentons pour la dernière fois des données séparées, qu'il convient d'additionner pour une vision globale. Nous n'avons pas effectué cette présentation fusionnée par souci de lisibilité dans la comparaison avec les exercices antérieurs.*

# Le service emploi

Nous constatons une importante augmentation du chiffre d'affaire du service emploi, soit une hausse de 33 %.

Les établissements ne versant pas de contribution au CREAL ont rédigé 841 offres en 2016, soit 33 % de plus qu'en 2015.

Nous observons par ailleurs une baisse de la publication d'offres d'emploi de la part de nos adhérents soit 19% de moins.

Cette inversion des « forces » favorise l'augmentation du chiffre d'affaire lié à ce service, néanmoins un effort de communication sera effectué en 2017 auprès de nos adhérents afin de leur rappeler les avantages liés à leur adhésion, plus particulièrement concernant le service d'offre d'emplois en ligne.

	2015	2016
Nombre d'offres publiées par les adhérents	1 102	892
Nombre d'offres publiées par les non adhérents	634	841
<b>Nombre total d'offres publiées</b>	<b>1 736</b>	<b>1 733</b>

## Évolution du chiffre d'affaires du service emploi

2014	2015	2016
45 338 €	49 405€	65 850€

# RAPPORT FINANCIER

## 31 décembre 2016

### COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2016

COMPTE DE RESULTAT AU 31.12.2016			
LIBELLES	RESULTAT 2015	RESULTAT 2016	BUDGET 2016
<b>PRODUITS</b>			
Contributions + cotisations	257 853	281 234	290 000
Etudes / Observation / Recherche	468 095	525 168	595 000
Interventions / Formations / Conseil	489 548	502 876	595 000
Animation / Journées Etudes	25 764	22 050	50 000
Service Emploi	46 150	64 262	40 500
Mise à disposition du personnel	24 930	0	11 500
Produits divers (trans.ch - refac frais dép - repr.prov.)	88 073	66 009	54 538
Produits financiers	1 830	1 648	0
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>1 402 243</b>	<b>1 463 247</b>	<b>1 636 538</b>
<b>CHARGES</b>			
Achats et charges externes	307 299	381 735	314 689
Sous traitance	141 748	40 415	135 000
Mise à disposition du personnel AGM	449 971	513 338	471 630
Impôts et taxes	6 016	6 610	5 500
Frais de personnel	388 261	461 197	605 730
Charges financières	18 886	18 625	17 663
Dotations amort / provisions	60 384	73 821	86 326
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>1 372 565</b>	<b>1 495 741</b>	<b>1 636 538</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION ET FINANCIER</b>	<b>29 678</b>	<b>-32 494</b>	<b>0</b>
Produits exceptionnels	15 615	7 377	0
Charges exceptionnelles	0	3 590	0
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>15 615</b>	<b>3 787</b>	<b>0</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>45 293</b>	<b>-28 707</b>	<b>0</b>

## BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2016

### BILAN AU 31.12.2016

ACTIF		NET 2015	NET 2016
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>			
Immobilisations incorporelles		21 732	13 040
Immobilisations corporelles		447 603	420 372
Immobilisations financières		1 708	2 308
	<b>TOTAL</b>	<b>471 043</b>	<b>435 720</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>			
Clients et comptes rattachés		325 032	292 249
Autres créances		104 310	96 335
Disponibilités / VMP		286 943	730 868
Charges constatées d'avance		0	215
	<b>TOTAL</b>	<b>716 285</b>	<b>1 119 667</b>
	<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>1 187 328</b>	<b>1 555 387</b>

PASSIF		NET 2015	NET 2016
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Autres réserves		109 253	114 935
Report à nouveau		157 486	152 089
Résultat de l'exercice		45 293	-28 707
Fonds associatifs / prov. réglementées			160 607
	<b>TOTAL</b>	<b>312 032</b>	<b>398 924</b>
<b>PROVISIONS RISQUES ET CHARGES</b>			
Provisions pour risques et charges		104 106	119 003
	<b>TOTAL</b>	<b>104 106</b>	<b>119 003</b>
<b>DETTES</b>			
Emprunts et dettes assimilées		471 754	428 755
Fournisseurs et comptes rattachés		48 503	23 295
Dettes fiscales et sociales et autres dettes		174 885	207 992
Produits constatés d'avance		76 048	377 418
	<b>TOTAL</b>	<b>771 190</b>	<b>1 037 460</b>
	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>1 187 328</b>	<b>1 555 387</b>





**Adresse**

75 cours Albert Thomas  
69447 Lyon cedex 03

**Téléphone**

04 72 77 60 60

**Télécopie**

04 78 37 03 38

**Courriel**

accueil@creai-ara.org

**Site Internet**

<http://www.creai-ra.com>  
<http://www.creai-auvergne.org>

